Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20260302-DELIB2026009-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE L'
DE SAINT-ERBLON

SEANCE DU 02 MARS 2026 (*ouverte à 20h04)*

DATE DE CONVOCATION : 17 FEVRIER 2026

CONSEILLERS EN EXERCICE : 21

PRESENTS (11) :
Matthieu POLLET, Philippe IMIELSKI, Brigitte BOUGUET, Jérôme TOUTAIN, Nadège LOLLIVIER, Thomas BOULAY, Frédéric MORVAN, Françoise BONHOMME, Yves DEBRUYNE, Annaig PEDRON, Audrey LETERTRE

PROCURATIONS (2) :
Isabelle HEDAN donne pouvoir à Françoise BONHOMME
Philippe RENAUX donne pouvoir à Matthieu POLLET

EXCUSES (8) :
Léonard DARRAS, Fanny LEROY, Karen FIANCET, Medhi MAINGUENÉ, Patrick MAINGUENE, Abderrahim ACHAGUI, Delphine POSNIC, Mickael QUIMBERT

NOMBRE DE VOTANTS : 13

SECRETAIRE DE SEANCE : Yves DEBRUYNE

2026.009 – 7.5
ACTION SOCIALE - SUBVENTION 2026 AU CCAS

Matthieu POLLET, Maire, présente le rapport suivant :

La commune apporte son soutien auprès du CCAS. A ce titre, il a été versé une subvention annuelle de 20 000 euros en 2025. Cette subvention soutient principalement les actions sociales suivantes :

- Le Repas aux ainés
- L'épicerie solidaire intercommunale
- Le Point accueil emploi
- Des secours urgents

Il est prévu d'augmenter cette somme à 21 500 euros en 2026 afin de soutenir davantage l'épicerie solidaire intercommunale et le point accueil emploi.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** la subvention 2026 au CCAS
- **DE DIRE** que ces crédits seront imputés au chapitre 65
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme, le 06 Mars 2026

Le secrétaire de séance,
Yves DEBRUYNE

Le Maire,
Matthieu POLLET

MAIRIE DE SAINT-ERBLON
35 (Ille-et-Vilaine)